

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 20

Présents : 10

Exprimés : 10
(dont 0 pouvoir donné)

Vote

Pour : 10

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : jeudi 8 septembre 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Prefecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20230914 03

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt trois le quatorze septembre

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 16 heures, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S,

Présents :

membres élus : **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **GALEOTE Monique** Élue de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , **FRONTIN Claudine**, Élue de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève,

membres qualifiés : **ABRIC Charles** de l'association APF, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'**OUSTALITE**, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, **LEDERMAN THérèse** représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault

Pouvoirs :

membres élus :

membres qualifiés :

Absents :

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élue de la commune de Lodève, **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **BATACHE Carmen**, Élue de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES, **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF,

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°3

Approbation tarifs foyer des seniors 2023-2024

Il convient annuellement de soumettre au conseil d'administration les tarifs pour l'année, qui seront appliqués par le CIAS au sein du foyer des seniors notamment.

Il est proposé au conseil de voter les tarifs suivants :

Activités	Tarifs actuels	Proposition tarifs 2023-2024
Loto	5,00 € les 4 cartons 6,00 € les 6 cartons 9,00 € les 12 cartons 10,00 € les 14 cartons 12,00 € les 17 cartons 14,00 € les 20 cartons 20,00 € les 30 cartons	5,00 € les 4 cartons 6,00 € les 6 cartons 10,00 € les 12 cartons 11,00 € les 14 cartons 13,00 € les 17 cartons 15,00 € les 20 cartons 22,00 € les 30 cartons
Concours de belote	3,50 €	4,00 €
Voyage	Entre 45€ et 50€/journée	Entre 45€ et 50€/journée
Adhésion Foyer	15€ / an (sept à juillet)	15€ / an (sept à juillet)
Cours de Gym (pour les personnes de plus de 60 ans adhérentes au Foyer)	200€ Abonnement annuel Tarifs avec abattements selon les revenus : Revenus inférieurs à 1100€ - 40 % soit 120€ Revenus compris entre 1100 et 2700€ - 20 % soit 160€	200€ Abonnement annuel Tarifs avec abattements selon les revenus : Revenus inférieurs à 1100€ - 40 % soit 120€ Revenus compris entre 1100 et 2700€ - 20 % soit 160€

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer sur cette affaire et le cas échéant :

Oui l'exposé de Jean-Luc REQUI, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 10
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- d'**APPROUVER** la grille tarifaire présentée ci dessus pour l'année 2023-2024,
- d'**AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire
- de **TRANSMETTRE** la présente délibération au service du contrôle de légalité

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Signé électroniquement par:

Jean-Luc REQUI

